

Peut-on parler autrement du « modèle allemand » et du « modèle français » de formation ?

Discussion des thèses énoncées
par Ingrid DREXEL dans son article
*Le segment intermédiaire des systèmes
de formation en France
et dans la République fédérale d'Allemagne :
vers un rapprochement ?*

par Catherine Marry

L'article explore un segment particulier et peu connu de l'espace social, celui des catégories dites « moyennes » ou « intermédiaires » de l'industrie situées entre l'ouvrier qualifié et l'ingénieur, soit celles des techniciens et de la maîtrise. Son propos est de comparer l'évolution, depuis trente ans (1960-1990) en Allemagne et en France, des modes d'accès à ces catégories, en distinguant deux grandes voies : l'accès direct à l'issue de l'école (après l'obtention d'un diplôme « correspondant ») et l'accès par promotion en cours de carrière d'ouvriers qualifiés, ayant suivi (ou non) une formation continue complémentaire sanctionnée (ou non) par un diplôme. Après un bref constat sur le caractère très contrasté voire opposé de cette évolution dans chacun des deux pays, l'auteur énonce cinq thèses qui explicitent ces oppositions entre deux « modèles nationaux ». Elle propose ensuite une interprétation de ces divergences entre pays comparables par leur niveau de développement économique et technique par un effet d'hystérésis de deux « logiques internes » (ou « sociétales ») différentes. Elle clôt son analyse par l'examen des évolutions les plus récentes et par l'interrogation sur un éventuel rapprochement des deux modèles.

Il s'appuie sur un matériel bibliographique et empirique riche, notamment sur une recherche comparative de grande ampleur menée de 1988 à 1991 par

l'auteur et par plusieurs équipes de chercheurs français, économistes et sociologues, sous la direction de Philippe Méhaut. Des études de cas ont été notamment conduites, en France et en Allemagne, dans des couples « comparables » d'entreprises des secteurs de la métallurgie, de la chimie et des télécommunications.

On peut résumer ainsi la présentation des deux modèles nationaux d'évolution des politiques de formation et de gestion de la main-d'œuvre :

— la France aurait beaucoup transformé son système de formation/recrutement des catégories intermédiaires par la mise en place de plusieurs « nouvelles » voies scolaires d'accès direct aux emplois intermédiaires, telles que les bacs techniques (BTn), les BTS et les DUT. Si les BTS et les DUT se distinguent des BTn par de moindres difficultés d'insertion (peu de chômage et de sous-qualification à l'embauche), leur arrivée parfois massive dans les entreprises aurait entraîné deux conséquences négatives — celle d'un blocage rapide de leur carrière (difficultés du passage à la catégorie « cadre ») et surtout, de la même façon que les BTn, la déstabilisation de la voie de la promotion ouvrière ainsi que la dévalorisation croissante des diplômes de formation ouvrière de type CAP ou BEP. Le modèle français est donc décrit comme une « grande spirale négative » où se succèdent et se répètent des processus d'« in-

novations par le haut » dans le système des formations techniques initiales et des concurrences « négatives » voire destructrices avec les voies déjà existantes. Cette concurrence négative entraîne des pratiques de déclassement à l'embauche de la part des entreprises et leur désinvestissement par rapport aux actions de formation continue/promotion des ouvriers qualifiés, des conduites de poursuite d'études de plus en plus longues de la part des individus et la mise en place répétée de nouvelles filières de formation par l'Etat visant à corriger les effets négatifs de ses réformes.

Image inversée de la France, l'Allemagne se caractériserait par la stabilité et la continuité de ses évolutions, la consolidation mutuelle des formations initiales et continues, la complémentarité plutôt que la concurrence entre les voies d'accès aux différents niveaux de qualification, de l'ouvrier qualifié à l'ingénieur. Le modèle traditionnel de la promotion ouvrière conduisant les ouvriers qualifiés titulaires d'un diplôme de formation initiale acquis dans le système dual (alternance école/entreprise) à des postes de technicien ou de la maîtrise, après quelques années d'expérience professionnelle, le passage (souvent en cours du soir) par une école technique (*Fachschule*) et l'obtention d'un diplôme reconnu par l'Etat, de *Techniker* ou de *Meister* se serait constamment renforcé au fil du temps, ces diplômes devenant un préalable de plus en plus nécessaire, sinon toujours suffisant. Dans les années quatre-vingt, plus de 90 % des *Techniker* en activité étaient passés par le système dual. 55 % d'entre eux en 1980, 47 % en 1989 ne détenaient que le seul diplôme de *Facharbeiter* et avaient été promus par « nomination » (*Ernennung*). La part de ceux ayant obtenu, en formation continue, le diplôme d'une *Fachschule* s'est accrue de 38 % à 44 % sur cette période (Drexel, 1993) ¹.

Contrairement à la France, aucun diplôme de formation initiale permettant l'accès direct à ces qualifications n'a été mis en place. Le passage, en 1971, des « *Ingenieurschulen* » – écoles d'ingénieurs constituant le segment supérieur du système dual – dans la sphère des enseignements supérieurs (elles deviennent des *Fachhochschulen* et recrutent des étudiants au niveau du Bac) ouvre une nouvelle voie d'accès direct (ou de formation initiale) aux emplois techniques qualifiés de l'industrie, mais il s'agit d'emplois d'« ingénieurs », donc d'emplois qu'on ne peut (plus) classer comme « intermédiaires ». De fait, en 1989, seuls 6 % des *Techniker* avaient un diplôme des *Fachhochschule*.

¹ Tableau 9, page 141 d'après les statistiques de l'IAB et des *Microzensus* (enquêtes annuelles sur l'emploi).

Les cinq thèses énoncées ensuite explicitent ces oppositions et tendent à conforter le jugement de valeur assez largement partagé et répandu, dans les deux pays, sur la « supériorité » relative du système de formation professionnelle allemand sur le système français, fondée notamment sur la plus grande capacité qu'on lui attribue à anticiper les évolutions de l'offre et de la demande de qualifications et à s'y adapter dans l'harmonie. Si l'auteur se défend de toute visée normative et précise qu'elle a chaussé des « *lunettes allemandes* » pour poser son diagnostic, les termes qu'elle emploie de « *spirale positive* » pour caractériser l'évolution en Allemagne, de « *spirale négative* » pour qualifier celle de la France renvoient à ce débat, même si la dernière partie portant sur les évolutions récentes apporte des éléments d'appréciation plus nuancée.

Cela dit, l'intérêt d'une présentation « à la serpe » (pour reprendre ses termes) de ces thèses et des logiques sociétales d'évolution qu'elle analyse ensuite pour les expliquer est que l'on peut les discuter. C'est ce que nous nous proposons de faire ici. Nous souhaitons auparavant formuler deux remarques visant à relativiser les doutes que nous allons émettre sur le bien-fondé de certaines d'entre elles. La première est que ces critiques ne visent le contenu que de cet article. D'autres publications d'Ingrid Drexel, notamment celle (avec Ph. Méhaut) de 1993 dans la *Collection des Etudes* du CEREQ, et surtout son récent livre (Drexel, 1993) en allemand apportent un éclairage plus nuancé, contradictoire et empiriquement étayé, sur la présentation et l'interprétation des divergences mais aussi des convergences d'évolution entre les modèles français et allemand de « production/usage » des qualifications intermédiaires. La forme interrogative utilisée dans le titre même du livre *La fin de la promotion de l'ouvrier qualifié ?* reflète les incertitudes qui pèsent, selon l'auteur, sur le devenir de cette voie. La lecture de ces autres textes s'impose donc pour corriger le point de vue sans doute trop critique développé ici.

La deuxième est que notre propos est moins de polémiquer sur le caractère plus ou moins « négatif » ou « positif » des deux modèles (encore que cet objectif ne soit pas totalement absent !) que d'inciter à un déplacement du questionnement : déplacement vers l'analyse des conditions historiques, économiques et sociales susceptibles de rendre compte de la permanence (ou non) des spécificités sociétales des évolutions constatées. Le recours à l'histoire, peu connue, de l'enseignement professionnel et technique des deux pays, permet par exemple de relativiser le caractère « innovant » des réformes éducatives françaises des années soixante. La prise en compte du contexte économique et démographique conduirait,

par ailleurs, à attribuer aux transformations institutionnelles de l'appareil de formation un rôle causal moins exclusif. On peut supposer en effet, que les difficultés d'insertion et/ou de mobilité professionnelle rencontrées en France, par les « nouveaux » diplômés de l'enseignement technique aussi bien que par les ouvriers qualifiés expérimentés, ne renvoient pas seulement à l'« inflation » des diplômes et à leur mode scolaire d'acquisition, mais aussi (voire surtout ?) au renversement de la conjoncture économique depuis le début des années soixante-dix (hausse du chômage, ralentissement de la croissance, y compris de celle des catégories « intermédiaires »), plus marqué en France qu'en Allemagne et qui n'est jamais évoqué dans cet article. Nous plaçons, enfin, pour une interrogation sur les mécanismes de sélectivité scolaire et sociale à l'œuvre dans les processus de mobilité et sur l'ampleur de ces processus : qui sont, dans les deux pays, les ouvriers qualifiés qui deviennent techniciens voire ingénieurs ? Combien sont-ils à avoir connu ces promotions et comment cette proportion a-t-elle évolué depuis 30 ans ? L'article, là encore, n'apporte aucun élément de réponse.

Ces questions sont en revanche au cœur de la thèse de Patrick Veneau (1985) (sous la direction de Lucie Tanguy), consacrée aux techniciens en France et à l'évolution de ce groupe socio-professionnel de 1960 à 1985. Nous nous appuyons pour l'essentiel sur ce travail, ainsi que sur quelques autres analyses sociologiques traitant des comparaisons France/Allemagne pour étayer, à partir de « lunettes françaises », la discussion qui suit des cinq thèses énoncées dans l'article.

Pour commencer, il importe de souligner que deux thèses nous paraissent emporter l'adhésion, à savoir la thèse 2, qui oppose un mouvement constant d'« innovations par le haut » en France à une « amélioration et à une concurrence par le bas » en Allemagne ainsi que la thèse 4 sur « l'érosion et la réhabilitation (récente) de l'apprentissage pratique en entreprise » en France par rapport à la « consolidation et extension de la dualité des lieux d'apprentissage » en Allemagne. Il est peu contestable, en effet, que les institutions éducatives en France se sont toujours développées à partir du « sommet » (les écoles d'ingénieurs à la fin du 18^e siècle, puis les universités au 19^e), l'enseignement technique et surtout professionnel de base (celui des ouvriers) ayant connu une institutionnalisation à la fois plus tardive et moins légitime socialement. Lucie Tanguy, dans ses nombreux travaux sur l'enseignement des ouvriers, souligne ce mouvement de dévalorisation des formations ouvrières (CAP, BEP) qui va de pair avec celui d'intégration de ces enseignements dans l'enseigne-

ment général. Il s'est accéléré dans cette dernière décennie avec la forte progression des taux de bacheliers dans une génération (26,4 % en 1981, 45 % en 1990 dont 7,9 % à 13,9 % pour les bacheliers techniques) (Tanguy, 1991, p. 22). Il n'affecte pas toutefois les formations de technicien supérieur (BTS et DUT) qui ont connu au contraire un succès de plus en plus grand en même temps que se renforçait la sélectivité scolaire et sociale de leur recrutement (Daune-Richard, Marry, 1990), démentant ainsi les prévisions pessimistes émises par de nombreux chercheurs dans les années soixante-dix qui craignaient que ces institutions (les IUT en particulier) ne constituent un enseignement supérieur « au rabais » (Veneau, *op. cit.*, p. 138).

Le faible développement, quantitatif et qualitatif, de l'apprentissage et plus généralement des formations en alternance en France, malgré les efforts de l'État en ce sens, contraste par ailleurs fortement avec la vitalité du système dual allemand qui accueillait en 1990, 66,5 % des jeunes de 16 à 19 ans alors que la proportion des *Abiturienten* (bacheliers) n'atteignait que 24 % en 1989 (Max Planck Institut, 1990). Incontestablement la France résiste fortement à l'implantation du « modèle » allemand de l'alternance... La compétition scolaire et sociale continue à se dérouler, aujourd'hui comme il y a vingt ans (Maurice et alii., LEST, 1982), dans le système d'enseignement général et supérieur (y compris technique et à visée professionnelle) en France, dans le système dual en Allemagne, même si certains spécialistes de la formation professionnelle en Allemagne s'interrogent sur la perte d'attractivité de ce dernier (Tessaring, 1993). Mais il importe alors de mettre au jour la forte hétérogénéité de ce système dual et les mécanismes de sélection/hiéarchisation qui y opèrent, selon le type de filière d'enseignement général suivie, selon l'origine sociale et selon le sexe. L'étude du LEST montrait que les ouvriers qualifiés qui devenaient techniciens ou contremaîtres et a fortiori ingénieurs en Allemagne, provenaient des fractions les plus qualifiées de la classe ouvrière et, pour une part aussi des couches moyennes. Burkart Lutz (1992, p. 143-145) décrit aussi la hiérarchie interne du système dual, largement corrélée à celle des trois filières de l'enseignement général initial, vers lesquelles l'orientation est précoce (environ vers 10 ans, après 4 années à l'école primaire) et très sélective socialement². Une étude récente d'un chercheur allemand (Khöler, 1992), constate que le recrutement social de ces trois filières s'est peu modifié malgré le déclin de la *Hauptschule* et la progression forte des élèves des deux autres filières. La

² *Hauptschule* ou école primaire supérieure, *Realschule* ou « école moyenne », *Gymnasium* ou lycée.

« voie royale » du *Gymnasium* aurait préservé son identité grâce au développement des *Realschulen* et des enseignements supérieurs des *Fachhochschulen*³.

Les thèses 1, 3 et 5 nous semblent en revanche moins assurées.

La première postule des « transformations par à coups et une répétition des innovations » en France, une « amélioration progressive des voies de formation et des qualifications existantes » en Allemagne.

Si l'institutionnalisation des formations et des diplômes de technicien intervient bien dans les années 1950/1960 et si la croissance des flux de ces diplômés s'est accélérée à partir du début des années soixante-dix (Veneau, p. 136 et suiv.) donnant plus de visibilité professionnelle et sociale à cette catégorie, les réformes de ces années là s'inscrivent dans une tradition ancienne d'un enseignement technique scolaire destiné à promouvoir l'« élite » ouvrière (et ses enfants) : la tradition des Ecoles primaires de commerce et de l'industrie et des Ecoles primaires supérieures professionnelles, créées au début des années 1880, destinées d'abord à former des ouvriers et qui se sont transformées progressivement en écoles de techniciens et de cadres « moyens » de l'industrie en devenant des collèges techniques (préparation du BEI à partir des années trente, du niveau de la 1^{re} de lycée) puis des Lycées techniques ou des Ecoles nationales professionnelles après la guerre (création du bac mathématique et technique en 1946, du brevet de technicien en 1952 qui remplace le BEI, transformation du BT en BTS en 1959). La thèse d'Yves Legoux (1972) illustre cette lente transformation, à propos d'un cas d'« école », celui de l'école Diderot, école professionnelle municipale de la Ville de Paris, créée en 1889, devenue aujourd'hui un Lycée technique d'Etat. La continuité dans un mouvement de translation constante vers le haut, plus que la rupture ou la répétition d'« innovations » semblerait mieux décrire l'évolution des formations de technicien en France.

La thèse 3 oppose une « concurrence mutuelle de la formation initiale et continue en France » à un mouvement de « renforcement mutuel » de celles-ci en Allemagne. Après avoir remarqué avec « étonnement » que la promotion des ouvriers à des postes de technicien n'a pas diminué en France entre 1959 et 1985, mais que la part de ces ouvriers promus n'ayant que le seul niveau V (CAP, BEP) a diminué, l'auteur ajoute que cette élévation du niveau des diplômés de formation initiale s'est accompagnée d'un déclin (voire de la disparition) des voies de

3 À 13-14 ans, plus de la moitié des enfants de *Beamten* ou de « fonctionnaires » (catégorie sociale supérieure) sont au lycée, contre 11 % des enfants d'ouvriers.

formation permanente empruntées par les ouvriers. Il nous semble, tout d'abord, que le constat de cette permanence de la voie de la promotion ouvrière infirme la thèse n° 1 de la rupture ou de la déstabilisation de cette voie traditionnelle en France. Patrick Veneau apporte de nombreuses preuves chiffrées⁴ d'une longue coexistence pacifique ou complémentaire plutôt que concurrentielle entre les deux modes d'accès aux emplois de techniciens (par l'école et par la promotion). Pendant 25 ans (1960 à 1985), « cette catégorie a continué à se renouveler à égalité ou presque, selon ces deux modalités d'accès, ce qui signifie d'une part que le recours à l'école n'est pas une pratique récente des employeurs, d'autre part que ce recours ne s'est pas accentué avec l'augmentation du nombre de techniciens diplômés » (p. 141). Cette complémentarité s'explique pour partie par le fait que ces deux voies conduisent à des fonctions différentes – plutôt vers celles de gestion de la production pour les ouvriers promus, plutôt vers celles des laboratoires, études, essais, pour les jeunes sortant de l'école. Le recours à des jeunes de plus en plus diplômés ne s'est pas traduit non plus, par un recul de la formation permanente : en 1985, 74 % des ouvriers qualifiés avaient suivi une formation continue ou post-scolaire, 86 % même de ceux qui travaillent dans de grands établissements (contre 32 % pour l'ensemble des ouvriers qualifiés) (p. 151). Ces taux élevés traduisent une politique pragmatique et volontariste de préservation de la promotion ouvrière, en particulier de la part des grandes entreprises, dont l'objet est « de susciter des comportements d'implication de ses salariés » (p. 155).

J.P. Géhin et Ph. Méhaut (1993), s'appuyant sur les résultats de la recherche comparative avec Ingrid Drexel, constatent même que l'entreprise et surtout la grande entreprise occupent une place plus centrale en France qu'en Allemagne dans le système de formation professionnelle continue, ce qui contraste avec son plus faible engagement relatif dans la formation initiale.

Notre dernière critique concerne la thèse 5 qui oppose les conduites de poursuite d'études de plus en plus longues au sein du système scolaire en France – notamment de la part des bacheliers du technique (68 % en 1983) et des titulaires d'un BTS et surtout d'un DUT, cette voie scolaire étant la seule voie possible de mobilité sociale (intergénérationnelle), à la permanence d'un attrait des jeunes, en Allemagne, pour des cursus combinant une formation initiale et continue dans le système dual (diplômes d'ouvrier qualifiés puis de *Techniker* et de

4 À partir d'analyses secondaires des enquêtes Formation Qualification professionnelle de l'INSEE réalisées en 1964, 1970, 1977 et 1985.

Meister). Cet attrait est conforté par la forte reconnaissance par l'Etat et par les entreprises de ces diplômés. On observe bien aussi une aspiration croissante des jeunes à entrer dans la filière la plus prestigieuse du lycée et des universités et leur progression dans cette filière, mais à un degré et à un rythme moins rapide qu'en France. L'auteur s'interroge toutefois, dans la dernière partie de son article, sur l'amorce possible d'une « spirale négative » et d'une remise en cause de cette voie promotionnelle d'accès aux qualifications intermédiaires liée à cette hausse du niveau général de scolarisation. Les techniciens et la maîtrise seraient soumis en effet, à une concurrence croissante à la fois par le « haut » (celle des ingénieurs de *Fachhochschulen*) et par le « bas », celle d'ouvriers qualifiés de mieux en mieux formés.

Une telle opposition nous semble prêter à deux confusions. La première est celle opérée entre « cursus scolaires » et cursus de formation générale : encore une fois il importe de souligner, que la quasi-absence de formations techniques en alternance en France, ne signifie pas que des savoirs techniques, théoriques mais aussi pratiques, ne soient pas transmis par l'école. L'idée selon laquelle, en s'accomplissant dans l'école, la formation professionnelle s'est non seulement séparée de l'entreprise mais ignore les attentes que celle-ci lui adresse en termes de compétences techniques et de socialisation s'avère peu fondée. L'étude de « sociologie historique », menée par Lucie Tanguy, sur les professeurs d'enseignement pratique et professionnel dans les Lycées professionnels, révèle en effet comment chacune des composantes de ce groupe social, celle des anciens ouvriers professionnels et celle des jeunes générations de diplômés de l'enseignement technique supérieur, se réfère à l'industrie pour accomplir leurs tâches et, ce faisant, répond aux demandes sociales des entreprises, bien que sur des modes différents (Tanguy, 1991, p. 16). Il en va de même pour l'enseignement des techniciens. Les BTS et DUT, aussi bien que les bacs professionnels récemment créés sont des formations attractives et reconnues par les entreprises⁵ qui ont participé à leur mise en place et jouent un rôle dans la définition de leurs contenus et dans le déroulement des études (stages, taxe d'apprentissage, enseignements de professionnels, jurys d'examens...). D'autre part, une proportion non négligeable de ces diplômés complètent leur formation initiale par des formations continues (notamment au CNAM), afin d'atteindre le statut d'ingénieur ou de cadre, même si ce passage reste

difficile et si ces formations ne sont pas toutes sanctionnées par un diplôme supérieur (notamment d'ingénieur)⁶.

La deuxième confusion est celle opérée entre mobilité professionnelle et mobilité sociale : d'une part la première n'est pas synonyme de la seconde. Laurence Coutrot (1981) a bien montré, à propos d'ingénieurs promus, que « changer de place » n'implique pas toujours de « changer de classe » (1981). D'autre part, aucune information n'est apportée dans son enquête sur l'ampleur comparée des mobilités professionnelles et sociales effectives des catégories ouvrières vers les autres catégories, dans les deux pays, au cours de la période étudiée (1960-1990). Rien n'est dit non plus sur les caractéristiques scolaires, professionnelles et sociales de ces « mobiles » (par rapport, notamment aux « immobiles »). Il nous semble qu'une telle comparaison pourrait infléchir et enrichir les présentations et représentations des deux « modèles » français et allemand.

Mais cette critique ou ce regret, déjà mentionnés plus haut, d'une absence de questionnement en termes de construction sociale et historique d'une catégorie professionnelle, renvoie à un vaste chantier de recherche, peu développé dans la sociologie allemande par rapport à celle de la France. Ce faible développement est pour partie lié aux types de grandes enquêtes statistiques et de classements socio-professionnels disponibles dans les deux pays (Desrosières, 1990). Frantz Schultheis (1992) émet l'hypothèse, un peu provocante, que l'existence de nomenclatures socio-professionnelles telles que le code des CSP (ou des PCS) en France et son utilisation fréquente par les sociologues français (Desrosières, Thévenot, 1988) « semblent traduire une conception et une représentation hiérarchisée du monde social, proche des modèles en usage en sociologie » ; en Allemagne, les nomenclatures de « position dans la profession » (*Stellung in Beruf*) « reflètent un type de division de l'espace social tout autre... non hiérarchisée, ressemblant plutôt au modèle d'une « ständische Ordnung » (positionnement d'une série d'états sociaux) (Weber, 1974) caractéristique de l'époque pré-moderne. Ces catégories se basent principalement sur les divisions institutionnalisées dans les domaines du droit du travail et de la Sécurité sociale, livrant une image tout à fait nivelée et monolithique de la réalité allemande » (p. 228). Le succès des concepts récents développés par des sociologues allemands à propos de la société « post-moderne » tels que ceux de « déstructuration » et d'« individualisation » (Beck, 1986) tra-

5 Notamment à travers le respect de seuils d'accueil de ces diplômés dans les classifications de branches (Eyraud, Jobert, Rozenblatt, Tallard, 1989).

6 La diminution des recrutements d'ingénieurs diplômés depuis 1991, s'est accompagnée d'un recours plus fréquent des entreprises à la promotion interne pour pourvoir les postes de cadres (INSEE Première, n° 262, juin 1993).

duisent un « consensus sur le caractère anachronique ou dépassé de toute référence à l'idée d'une société structurée et divisée en groupes sociaux distincts » (p. 230) 7.

Un trait commun caractérise toutefois les recherches consacrées aux comparaisons des systèmes éducatifs et d'emplois français et allemand, qu'elles émanent de sociologues français et/ou allemands : presque toutes, se sont centrées sur les qualifications industrielles, soit de fait sur celles des hommes. La prise en compte des destinées scolaires et professionnelles des femmes et plus généralement des qualifications dans le secteur tertiaire dans chacun des deux pays, permettrait peut-être aussi de nuancer sinon de renverser l'appréciation portée sur les deux « modèles » (Marry, 1992 et 1993).

Catherine Marry
CNRS - LASMAS - IRESCO

Bibliographie

- Beck U. (1986), *Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne*. Frankfurt.
- Daune-Richard A.M., Marry C. (1990), Autres histoires de transfuges ? le cas de jeunes filles inscrites dans des formations masculines de BTS et de DUT industriels. *Formation-Emploi*, n° 29, janvier-mars, p. 35-50.
- Desrosières A., Thévenot, L. (1998), *les catégories socio-professionnelles*. Ed. La Découverte. Coll. Repères.
- Desrosières A. (1990), *La statistique publique allemande dans les années 80. Crise de confiance, légalisme et ouverture*. Rapport d'une mission au Statistisches Bundesamt. Séminaire INSEE. Lettre du LASMAS, Iresco-CNRS, Paris, n° 8, novembre 1990.
- Drexel I. (1993), *Das Ende des Facharbeiteraufstiegs ? Neue mittlere Bildungs- und Karrierewege in Deutschland und in Frankreich*. ISF München, Campus Verlag.
- Drexel I., Méhaut Ph. (1992), L'accès aux emplois de technicien : voie scolaire ou voie promotionnelle ? Une comparaison France - RFA in Le système de formation professionnelle en République fédérale d'Allemagne. Résultats de recherches françaises et allemandes. Coordination de Martine Möbus et Eric Verdier. CERECQ. *Collection des études*, n° 62, février.
- Eyraud F., Jobert A., Rozenblatt P., Tallard M. (1989), La gestion des classifications des techniciens. *Formation Emploi* n° 26, avril-juin 1989.
- Géhin J.P. et Méhaut Ph. (1993), *Apprentissage ou formation continue ? Stratégies éducatives des entreprises en Allemagne et en France*, L'Harmattan. Coll. pour l'emploi.
- Köhler H. (1993), *Bildungsabteilung und Sozialstruktur in der Bundesrepublik*. Max-Planck-Institut für Bildungsforschung (Berlin). Studien und Berichte 53.
- 7 Pour une analyse plus nuancée et historique des rapports entre sociologie et taxinomies sociales en Allemagne, voir B. Kraiss (1992). Plus généralement R.A. Nisbet (1984) a montré comment l'opposition conceptuelle entre statut et classe a structuré la tradition sociologique.
- Kraiss B. (1992), Pourquoi n'y a-t-il pas de cadres en Allemagne ? *Sociologie du travail* n° 4/1992.
- Max-Planck-Institut für Bildungsforschung (1991), *Traditions et transformations. Le système d'éducation en République fédérale d'Allemagne*. Economica (traduction : Jean Duplex).
- Legoux Y. (1972), *Du compagnon au technicien. L'école Diderot et l'évolution des qualifications 1873-1972*. Paris : Ed. Technique et Vulgarisation.
- Lutz B. (1976), *Bildungswesen und Beschäftigungsstruktur in Deutschland und Frankreich. Zum Einfluss des Bildungssystems auf die Gestaltung betrieblicher Arbeitskräftestrukturen*. ISF München (Hrsg.) : Betrieb-Arbeitsmarkt-Qualifikation. Frankfurt/München, p. 83-151.
- Lutz B., Boyer R. (1992), Le système allemand de formation professionnelle, principes de fonctionnement, structure et évolution. Synthèse de Martine Möbus. in *la Collection des études* n° 62 du CERECQ.
- Marry C. (1992), Les ingénieurs : une profession encore plus masculine en Allemagne qu'en France ? *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 21, n° 3, p. 245-267.
- Marry C. (1993), Construction sociale des catégories de formation et d'emploi : une comparaison France-Allemagne. *Cahiers du GRATICE*. Université de Paris Val de Marne, n° 5, p. 75-96 (numéro spécial sur la relation formation-emploi).
- Nisbet R.A. (1984), *La tradition sociologique*, PUF. Coll. sociologie.
- Ratier-Coutrot L. (1981), Changer de place ou changer de classe : mobilité professionnelle et trajet social. *Sociologie du Travail*, n° 4.
- Schultheis F. (1992), les catégories socio-professionnelles en tant que schèmes nationaux de représentation du monde social : l'exemple allemand in M. de Saint-Martin et M.D. Gheorgin (éd.) *Les institutions de formation des cadres dirigeants. Etude comparée*. Centre de sociologie européenne. Novembre 1992.
- Tanguy L. (1991), *L'enseignement professionnel en France. Des ouvriers aux techniciens*. PUF. Coll. Pédagogie d'aujourd'hui.
- Tanguy L. (dir.) (1986), *L'introuvable relation formation-emploi. Un état des recherches en France*. La Documentation Française.
- Tanguy L. (1989), L'enseignement professionnel et technique : du présent au passé. *Formation-Emploi*, numéro spécial sur l'enseignement technique et professionnel, repères dans l'histoire. 27-28, juillet-décembre 1989.
- Tanguy L. (1991), Quelle formation pour les ouvriers et les employés en France ? Rapport de mission à monsieur le Secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique. La Documentation Française.
- Tessaring M. (1993), *Das duale System der Berufsbildung in Deutschland : Attraktivität und Beschäftigungsperspektiven*. IAB, Nürnberg, Mitteilungen AB n° 2, p. 131-160.
- Veneau P. (1992), *Les techniciens, un groupe socio-professionnel ?* Thèse de doctorat de sociologie sous la direction de Lucie Tanguy. Université de Paris VII.